

POSTES, SALAIRES, RETRAITES...

RIEN N'EST RÉGLÉ, RIEN N'EST GAGNÉ SANS LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS !

A lors que le Premier ministre ultra-minoritaire et illégitime, François Bayrou, a passé en force, par l'article 49.3 de la Constitution, ses projets de loi de finance (PLF) et de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2025, on entend certaines voix s'élever pour crier victoire, à l'Éducation nationale notamment, sur la suppression de 4 000 postes initialement prévue, et pour affirmer que « cela aurait pu être pire ».

Qu'en est-il vraiment ? Pour commencer, avec les budgets de l'État et de la Sécurité Sociale 2025, Macron et Bayrou infligent au pays un plan d'austérité encore plus dur que celui que voulait mettre en œuvre le gouvernement Barnier, censuré le 4 décembre 2024, avec 50 milliards de réduction des dépenses publiques (contre 40 milliards dans le budget Barnier). C'est suivant cette logique austéritaire que le chef du gouvernement prétend enfermer les syndicats et les organisations patronales dans un conclave pour les contraindre à s'accorder sur une « bonne » mise en œuvre de la réforme Macron-Borne des retraites voire à relancer le projet de retraite par points mis en échec par la mobilisation de millions de salariés durant l'hiver 2019 - 2020. Pour le SNFOLC, FO n'a rien à faire dans cette galère !



À ce compte-là, difficile de prétendre qu'on aurait gagné quoi que ce soit, d'autant plus lorsqu'on sait que parmi les mesures d'austérité ont été maintenues le gel du point d'indice pour 2025 et la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires à 90 % du traitement au lieu de 100 %, puis que si les deux jours de carence supplémentaires annoncés par l'ex-ministre Kasbarian ont été abandonnés, il en reste toujours un de trop ! D'ores et déjà, le ministère de l'Éducation nationale mise sur la réalisation de 74 millions d'euros d'économies en conséquence de la réduction de l'indemnisation des arrêts maladies.

Dans l'enseignement scolaire, le budget Macron-Bayrou opère une baisse de 225 millions d'euros dans les crédits par rapport au Budget Barnier.

Concernant les 4 000 suppressions de postes, si le gouvernement sauve les apparences en confirmant leur annulation, c'est à budget constant. Autrement dit, les suppressions de postes aux concours d'accès à l'enseignement demeurent, et aucun poste supplémentaire ne sera créé. Quant aux créations de 324 postes d'enseignants et de 170 postes de CPE, non seulement elles ne couvriront pas la pénurie provoquée par des années de suppressions, mais elles sont, au moins en partie, annulées par le fléchage de 542 postes pour les groupes de besoin du « Choc des savoirs » en 4^{ème} et 3^{ème}...

Budget constant, cela signifie aussi qu'il faut financer l'annulation : 50 millions d'euros de coupes sur la formation des enseignants et 5 millions sur le budget de l'ONISEP ont déjà été actés. La suppression du Pass Culture fin janvier est un précédent. Il faut s'attendre à d'autres coupes : frais de déplacements, emplois contractuels, HSE...

De fait, plus de la moitié des académies perd des dizaines de postes. Dans les écoles, les collèges et les lycées, les personnels, les parents font les comptes. Derrière l'opération d'enfumage du gouvernement et de ses soutiens, ils prennent la mesure du chaos qui s'annonce pour la rentrée 2025.

AMPUTATION BRUTALE DU PASS CULTURE COLLECTIF



D'ores et déjà, dans nombre de départements (la Côte d'Or, l'Essonne, l'Eure, le Finistère, la Haute Loire, Paris, la Seine Maritime...), dans nombre de communes, la colère monte et les parents se mobilisent, avec les personnels pour obtenir l'annulation de fermetures de classes, des suppressions de postes. Ainsi, dans l'Yonne, le 4 février, le Directeur Académique a dû renoncer à la fermeture d'une classe face aux parents qui ont bloqué une école, avec les syndiqués FO, jusqu'à ce qu'ils obtiennent une confirmation écrite de l'annulation de la suppression... Les parents et enseignants d'une quinzaine d'écoles du département ont constitué un « comité des écoles mobilisées contre les fermetures de classe » avec le soutien des syndicats FO, FSU, SUD et UNSA. À Paris, le 11 février, des centaines d'enseignants grévistes étaient rassemblés devant le rectorat contre les 206 fermetures de classes annoncées pour 2025...

Concernant les contre-réformes en cours, qu'il s'agisse du « Choc des savoirs », de l'acte 2 de l'école inclusive, du Pacte, de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, etc., la ministre Elisabeth Borne ne renonce à rien. Elle continue coûte que coûte ! Ainsi, tandis qu'au Conseil Supérieur de l'Education du 30 janvier aucune voix ne s'est prononcée pour les nouveaux textes encadrant les groupes de besoin en 6^{ème} et 5^{ème} et les heures de soutien en 4^{ème} et 3^{ème}, elle se réserve la possibilité de « donner des consignes » sur la mise en place des groupes de besoins suivant les résultats de la mission d'inspection générale qu'elle a dilaté...



Pour le SNFOLC, c'est clair, rien n'est réglé, rien n'est gagné tant qu'on n'a pas obtenu satisfaction sur les revendications :

- ▶ Annulation de toutes les suppressions de postes et création des postes statutaires nécessaires ;
- ▶ Augmentation immédiate du point d'indice (+ 10 % tout de suite, et rattrapage des 31 % perdus depuis le début des années 2000) ;
- ▶ Abandon pur et simple des contre-réformes qui cassent l'école, les statuts et missions des personnels : « Choc des savoirs », acte 2 de l'école inclusive, Pacte enseignant, réforme du lycée et du baccalauréat... ;
- ▶ NON au conclave avec le patronat et le gouvernement ! Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !

ADAGE :



Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC considère que les mobilisations qui se propagent dans toute la France et qui voient personnels et parents unis pour défendre les postes et les classes sont un point d'appui pour bloquer le gouvernement Macron-Bayrou et ses mesures illégitimes. Il les soutient ainsi que toutes les initiatives allant dans ce sens, et appelle à les amplifier.